

## **Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail**

---

### **Travail de nuit** (art. 17 LTr)

- Jowa SA, 2072 St-Blaise NE  
fabrication de pain et d'articles de petite boulangerie  
109 ho ou f  
7 avril 2002 au 9 avril 2005 (modification)
- Femit Plastic AG, 1907 Saxon  
fabrication de bouteilles pour boissons en PET  
9 ho  
18 novembre 2001 au 20 novembre 2004 (renouvellement)
- Société Anonyme pour la fabrication du Magnésium, 1920 Martigny  
raffinage du magnésium et fabrication des alliages, fabrication de la poudre  
de magnésium  
21 ho  
22 avril 2002 au 23 avril 2005 (modification)
- Jowa SA, 1024 Ecublens  
fabrication de pain et d'articles de boulangerie  
440 ho ou f  
6 mai 2001 au 8 mai 2004 (renouvellement/modification)
- SDC (Suisse) SA, 1337 Vallorbe  
fabrication de disques compacts (CD) et accessoires: injection, métallisation  
et vernissage, tampographie et sérigraphie, assemblage, galvanoplastie  
15 ho, 12 f  
29 avril 2002 au 3 mai 2003 (renouvellement)
- Helios A. Chrpilloz SA, 2735 Malleray-Bévilard  
ateliers de décolletage et de reprises diverses d'appareillage à Bévilard  
15 ho ou f  
23 juin 2002 au 25 juin 2005 (renouvellement/modification)
- Helios A. Chrpilloz SA, 2735 Malleray-Bévilard  
atelier «Turbo» à Malleray  
10 ho ou f  
23 juin 2002 au 25 juin 2005 (renouvellement/modification)

### **Travail du dimanche** (art. 19 LTr)

- Jowa SA, 1024 Ecublens  
fabrication de pain et d'articles de boulangerie  
124 ho ou f  
6 mai 2001 au 8 mai 2004 (renouvellement/modification)

- Helios A. Chrpilloz SA, 2735 Malleray-Bévilard  
ateliers de décolletage et de taillage à Bévilard  
6 ho ou f  
23 juin 2002 au 25 juin 2005 (renouvellement/modification)

(ho = hommes, f = femmes, j = jeunes gens)

### *Voies de droit*

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Direction du travail, Conditions de travail, Gurtengasse 3, 3003 Berne, (téléphone 031 322 29 45/29 50).

---

## **Permis concernant la durée du travail octroyés**

---

### **Travail de nuit**

Motifs: Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques ou économiques (art. 17, al. 2, LTr)

- Pavatex SA, 1701 Fribourg  
unités d'usinage et de finition PAVATEX  
30 ho ou f  
11 février 2002 au 12 février 2005 (renouvellement/modification)

### **Travail continu**

Motifs: Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques ou économiques (art. 24, al. 2, LTr)

- Pavatex SA, 1701 Fribourg  
ligne de production (fabrication) de panneaux bruts (Pavatex et Pavaroc)  
16 ho  
10 février 2002 au 12 février 2005 (renouvellement/modification)
- Ilford Imaging Switzerland GmbH, 1723 Marly  
tunnel de fabrication no 4 à Marly FR; fabrication de films et papiers photo-sensibles: préparation coulage des émulsions, séchage et bobinage  
60 ho  
31 mars 2002 au 2 avril 2005 (modification)

- HSBC Republic Bank (Suisse) S.A., 1211 Genève 3  
center informatique au 56, rue Moillebeau  
6 ho ou f  
13 janvier 2002 au 15 janvier 2005 (renouvellement/modification)
- Alcatel e-Business Distribution AG, 8302 Kloten  
Team outsourcing – Monitoring & Helpdesk chez Nestec, Vevey/Bussigny  
par la succursale de Genève  
7 ho ou f  
28 avril 2002 au 3 mai 2003

(ho = hommes, f = femmes, j = jeunes gens)

*Voies de droit*

Conformément à l’art. 55 LTr et aux art. 44 ss LPA ces décisions peuvent être attaquées devant la commission de recours du Département fédéral de l’économie, 3202 Frauenkappelen, par recours administratif, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter sur rendez-vous, pendant la durée du délai de recours, les permis et leur justificatif, auprès du Secrétariat d’Etat à l’économie, Direction du travail, Conditions de travail, Gurtengasse 3, 3003 Berne, (téléphone 031 322 29 45/29 50).

14 mai 2002

Secrétariat d’Etat à l’économie:

Direction du travail

## **Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail (nur d + f)**

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	2002
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	19
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	14.05.2002
Date	
Data	
Seite	3464-3466
Page	
Pagina	
Ref. No	10 126 309

Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen.

Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses.

I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.